Fiche-réflexe à destination des professionnel.le.s

Et si la femme que vous accueillez était victime de violences conjugales?

Formes de violences

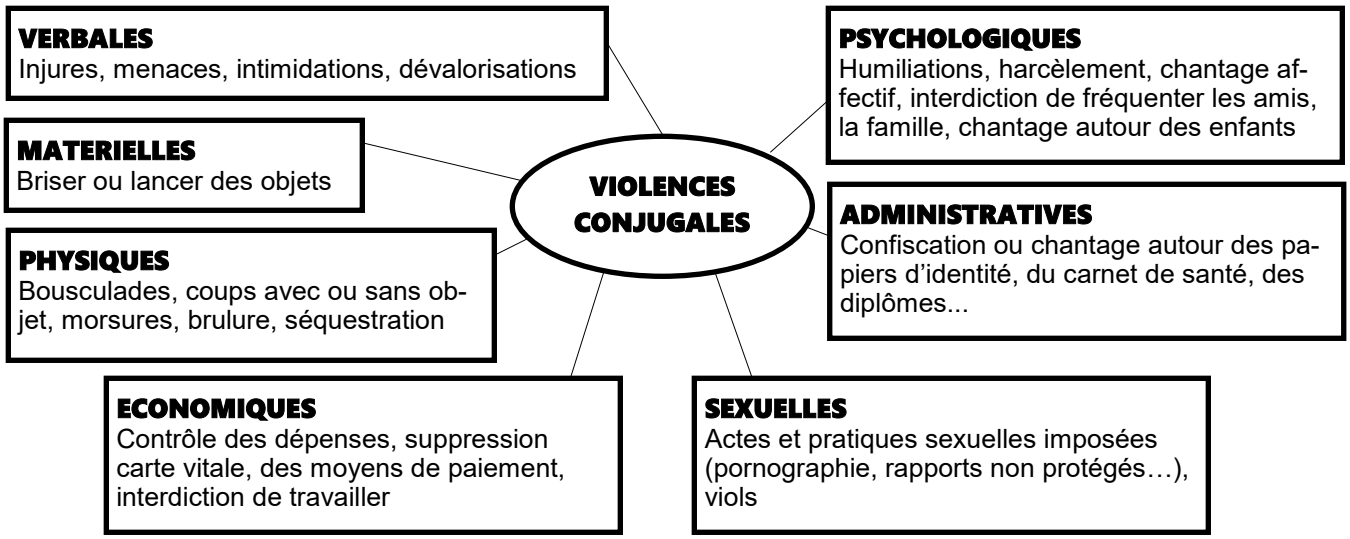

Points de vigilance

Les violences conjugales concernent tous les milieux sociaux, tous les âges, tous les niveaux d'études, toutes les cultures.

- Circonstances à risque : jeune âge, grossesse, séparation
- Signes de coups et blessures
- Comportement de le femme : contrainte dans son emploi du temps (pressée de rentrer), dépression
- Comportement du conjoint : attitude hyper-prévenante, prise de pouvoir...

N'hésitez pas à poser la question :
« Avez-vous subi ou subissez-vous des violences dans votre vie, dans votre couple ? »

Quelle posture adopter ?

L'agresseur :

- L'humilie
- Lui fait peur
- La dévalorise
- L'isole
- La culpabilise
- La fait taire

A l'inverse, le.la professionnel.le :

Dans tous les cas, respecter le rythme et les décisions de la victime

- L'écoute avec attention, respect et bienveillance
- Parle d'un ton calme et avec empathie
- La valorise dans les démarches qu'elle entreprend
- Se montre disponible et crée un climat de confidentialité
- Ne banalise pas, ne minimise pas les faits
- La rassure en lui indiquant un réseau de professionnel.le.s
- L'aide à identifier les soutiens ou relais possibles dans son entourage
- La déculpabilise en lui signifiant qu'aucune attitude de sa part ne justifie une agression
- Rappelle que les actes et les faits relatés sont interdits et punis par la loi

Quelles orientations proposer ?

Associations spécialisées	CIDFF 05 53 35 90 90 4 r Kléber, PÉRIGUEUX	CPEF 05 53 02 03 90 Cité Administrative—Bat B PERIGUEUX (Ribérac / Nontron / Bergerac / Sarlat)	France victimes Dordogne 05 53 06 11 73 9 rue Maleville, PÉRIGUEUX	Ilot Femmes—SAFED 05 53 09 09 49 1 rue jacques le lorrain PERIGUEUX	SIAO—Service intégré d'accueil et d'orientation 05 53 06 82 10 62 rue de Lagrange Chancel-PERIGUEUX
Accueil, écoute	✓	✓	✓	✓	
Accès au droit	✓		✓		
Accompagnement juridique	✓		✓		
Accompagnement insertion professionnelle	✓		✓		
Accompagnement psychologique		✓	✓	✓	
Accompagnement social		✓		✓	
Aide à la mobilité				✓	
Parcours sortie de prostitution				✓	
Accompagnement à l'IVG		✓			
Téléphonie grave danger				✓	
Hébergement					✓

En cas d'urgence :

Police / Gendarmerie : **17**
Pompiers : **18**
Samu : **15**
Numéro d'urgence sourds et malentendants : **114 (SMS)**
Hébergement d'urgence : **115**

Dépôt de plainte, procès verbal de renseignement judiciaire ou main courante : auprès de tout commissariat de police ou brigade de gendarmerie, quelle que soit votre adresse.

Soins, certificat médical :
Médecins et sage-femme
Urgences hospitalières
Centres médico-psychologiques
Médecin légale : UMJ Centre Hospitalier Périgueux

Orientation sociale :
Conseil départemental : 05 53 02 20 20
Mairie de résidence
CAF : antenne la plus proche de votre domicile
CPAM : 3646—demander le service action sociale

Informations juridiques :
Ordre des avocats Bergerac/Sarlat : 05 53 57 66 68
Ordre des avocats Perigueux : 05 53 53 21 34
Points d'accès au droit (CDAD) : 05 53 66 39 33
Maisons de justice et de droit : 05 53 73 24 77

VIOLENCES CONTRE LES FEMMES
LA LOI VOUS PROTÈGE

VIOLENCES FEMMES INFO
APPELEZ LE 3919*
*Appel anonyme et gratuit.